

Poursuivre le développement de votre carrière dans un milieu de vie connecté sur la nature, à sa communauté et où la mer vous offre détente et plaisir à 5 minutes de la maison, qu'en diriez-vous?

Vous rêvez depuis longtemps d'une carrière au sein d'une petite équipe dynamique, compétente, engagée, motivée, qui travaille dans la complicité et dans la convivialité?

Et si Les îles avaient cet emploi de rêve à vous offrir?

Le Centre de services scolaire des îles est à la recherche de candidat-e-s intéressé-e-s pour combler un besoin de : **agente ou agent de réadaptation**

Poste régulier à raison de 35 heures / semaine

Nature du travail

L'emploi d'agente ou agent de réadaptation comporte plus spécifiquement le dépistage, l'aide et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, dans le but de rétablir et de développer les capacités adaptatives de l'élève, de favoriser une adaptation optimale en interaction avec son environnement et de développer son autonomie, ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

Quelques attributions caractéristiques

L'agente ou l'agent de réadaptation participe à la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue des entrevues, procède à des observations, recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes ou des parents des renseignements pertinents et analyse les données afin d'identifier la nature de la problématique.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou de groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle ou il conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évolution de la situation ainsi que des bilans, fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; elle ou il leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il peut être appelé-e à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Plus spécifiquement

L'agente ou l'agent de réadaptation collaborera, avec l'enseignante ou l'enseignant en adaptation scolaire, à la mise en place du service *Le tremplin*. Son rôle sera entre autres :

- de mettre en place les interventions préventives;
- d'offrir un soutien direct aux élèves (présence en classe, rencontres, pendant les pauses, etc.);
- de participer aux plans d'intervention et de s'assurer de mettre en place les moyens prévus;
- de préparer des activités afin de développer les habiletés sociales, la gestion des émotions, etc.;
- d'élaborer des plans d'action (solutions, stratégies, protocoles, outils visuels, etc.);
- d'enseigner et de renforcer les comportements attendus;
- de participer aux discussions cliniques et aux rencontres d'équipes;
- de collaborer avec l'enseignante ou l'enseignant lors des tâches académiques;
- de consigner ses observations dans les notes évolutives;
- en concertation avec la ou le professionnel-le et l'enseignante ou l'enseignant, de communiquer avec les intervenants impliqués;
- de communiquer avec les parents régulièrement.

Ce mandat occupera la majeure partie de son travail. Il aura aussi des tâches spécifiques concernant la prise en charge d'élèves de deuxième palier RAI du régulier en collaboration avec l'éducatrice spécialisée ou l'éducateur spécialisé déjà au dossier de l'élève. La prise en charge de ces élèves sera déterminée lors des rencontres du service d'aide à l'élève.

Au besoin, elle ou il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychoéducation, en psychologie ou en santé mentale.

Détenir des formations continues en santé mentale, gestion des comportements, motivation scolaire, dépendance, approche nature, etc.

N.B. Le Centre de services scolaire des Îles se réserve le droit d'évaluer les connaissances et habiletés des personnes ayant soumis leur candidature à l'aide d'outils d'évaluation ou de tests.

Lieu de travail : École Polyvalente des Îles

Conditions d'emploi : Les conditions d'emploi sont celles prévues à la convention collective des professionnels

Supérieur immédiat : Madame Karen Renaud, directrice d'école

Entrée en fonction : Le plus tôt possible

Toute personne intéressée à poser sa candidature en vue de combler ce besoin au Centre de services scolaire des Îles est d'abord priée de remplir et de signer la *Demande d'emploi*, la *Déclaration relative aux antécédents judiciaires* et le *Questionnaire d'identification d'accès à l'égalité en emploi* (disponibles au www.cssdesiles.com dans la section *Carrière au CSSI*) et d'envoyer le tout, accompagné d'une lettre de présentation, de son curriculum vitae et d'une copie de ses relevés de notes et de ses diplômes, **avant le mardi 24 mai 2022 à midi**, à l'adresse suivante :

Marie-Josée Noël
Directrice des ressources humaines
Centre de services scolaire des Îles
1419, chemin de l'Étang-du-Nord
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3B9

ou à :

cv@csdesiles.qc.ca

Le Centre de services scolaire des Îles souscrit à un Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).